

Rapport de gestion 2023

Table des matières

Editorial	1
Chiffres clés	3
Placements	4
Effectifs	7
Engagements	9
Bilan résumé	13
Compte d'exploitation résumé	14
Organisation	15
Nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD)	17
Frais	19

Editorial

L'année 2023 a été marquée par de bons résultats sur les marchés financiers en dépit d'une forte volatilité liée à la situation économique, géopolitique et climatique incertaine. Malgré ces défis et grâce à une gestion efficiente et diversifiée, notre fonds a su profiter de la bonne performance des marchés.

Dans l'ensemble, la majorité des classes d'actifs ont connu une bonne progression. Ainsi, au 31 décembre 2023, notre fonds affiche un rendement de +5.42% que nous pouvons comparer à l'indice de référence UBS: 4.92%. Cela a contribué à améliorer et consolider la situation financière avec un degré de couverture passant de 100.1% au 31 décembre 2022 à 102.5% au 31 décembre 2023.

Dans ce contexte, le Conseil de fondation a décidé de créditer les avoirs de vieillesse des assurés actifs d'un intérêt de 2.0%.

Ce début d'année 2024 s'est inscrit dans la continuité de la précédente avec de solides performances de marché. Celles-ci ont notamment été stimulées par la technologie américaine et le développement fulgurant de l'intelligence artificielle.

Malgré tout, l'été est marqué par une volatilité en lien avec les craintes des investisseurs d'une reprise économique plus faible qu'attendue. Le suivi des placements continue à bénéficier, comme par le passé, d'une vigilance constante.

Néanmoins, notre fonds peut aborder l'avenir avec confiance, bien que la prudence soit de mise car ces prochaines années seront vraisemblablement plus couramment impactées par les tensions mondiales et l'imprévisibilité de l'évolution des investissements.

Notre gestion de fortune intègre la composante du développement durable et une stratégie d'investissement selon les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Nous veillons notamment aux critères énergétiques de notre parc immobilier, pour lequel nous avons mandaté une entreprise spécialisée afin de garantir son suivi, son entretien et son développement dans une optique durable et la plus respectueuse de l'environnement.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD) est entrée en vigueur, renforçant les dispositions légales en la matière. En collaboration avec le gérant du fonds, les directives ont été révisées pour intégrer et formaliser les nouvelles exigences de la nLPD, sans générer de coûts supplémentaires.

Le Conseil de fondation remercie les assurées et assurés de la confiance témoignée et continue de s'engager pour une prévoyance professionnelle attractive et durable répondant à leurs attentes.



Jean-Frédéric Braillard
Président du Conseil
de fondation



Christian Rey
Gérant

Chiffres clés

	2023	2022	2021
Nombre d'assurés actifs	6'217	6'048	5'743
Nombre de bénéficiaires de rentes	1'378	1'322	1'257
Nombre d'institutions affiliées	81	81	81
Somme au bilan (en millions de francs)	1'158	1'101	1'232
Performance (en %)	5.42	-11.56	7.80
Intérêt crédité sur l'entier des avoirs de prévoyance (en %)	2.00	2.00	3.50
Degré de couverture (en %)	102.5	100.1	114.4
Frais de gestion par assuré (en francs)	157	196	182
Frais de gestion de la fortune (en % du total des placements)	0.37	0.41	0.34

Taux de conversion (en %)

Age d'un homme	58	59	60	61	62	63	64	65
Age d'une femme		58	59	60	61	62	63	64
	5.05%	5.16%	5.29%	5.43%	5.56%	5.70%	5.84%	6.00%

Age d'un homme	66	67	68	69	70
Age d'une femme	65	66	67	68	69
	6.16%	6.32%	6.48%	6.64%	6.80%

Placements

Organisation des placements

L'organisation des placements et l'allocation stratégique sont définies dans le règlement de placement du fonds.

La gestion des placements mobiliers et des placements immobiliers indirects est déléguée, par mandats, à des banques ou des institutions spécialisées ou réalisée par le truchement de participations à des instruments collectifs de placements tels que des fonds de placements ou des fondations d'investissement, selon le principe de la gestion externe. La gestion du parc immobilier est quant à elle déléguée à un consultant spécialisé, Acanthe Vaud SA à Prilly.

La banque de dépôt (Global Custodian) est Credit Suisse SA à Zurich et le contrôleur des investissements, PPCmetrics SA à Nyon.

Répartition des placements

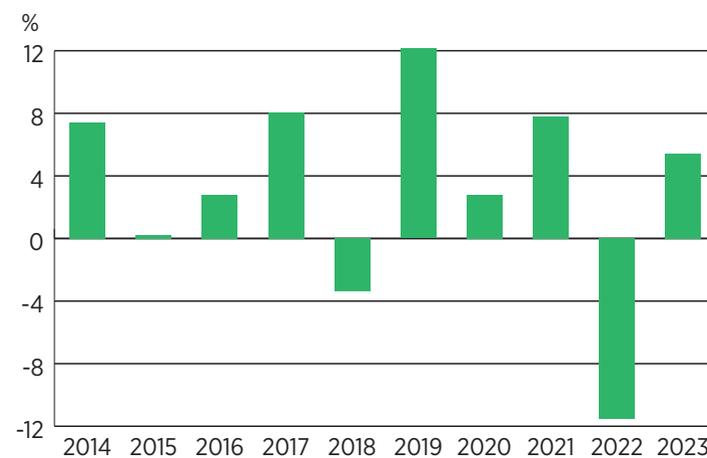
	31.12.2023		31.12.2022		Stratégie
	CHF	%	CHF	%	
Liquidités	15'750'562	1.4	16'945'899	1.5	1
Obligations en CHF	165'790'198	14.4	152'331'267	13.9	14
Obligations en monnaies étrangères	180'309'008	15.6	171'015'158	15.6	17
Actions suisses	177'250'206	15.5	164'688'521	15.0	16
Actions monde	189'549'027	16.4	166'090'021	15.2	16
Actions marchés émergents	30'921'417	2.7	32'017'159	2.9	3
Placements immobiliers	328'387'680	28.6	331'662'755	30.3	28
Infrastructures	64'646'541	5.6	61'192'987	5.6	5
Autres placements alternatifs	23'931	0.0	30'483	0.0	0
Total	1'152'628'570	100.0	1'095'974'249	100.0	100.0

Performance

La performance enregistrée par le fonds s'est montée à 5.42%, ce qui se situe en ligne avec les indices de référence.

Performance de previva		Univers de comparaison					
		Swisscanto		UBS		Crédit Suisse	
2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
5.42%	-11.56%	5.10%	-8.80%	4.93%	-9.63%	5.45%	-10.11%

Performance du fonds



Effectifs

Institutions affiliées

A la fin de l'exercice 2023, le nombre d'institutions affiliées s'élevait à **81** (81 en 2022).

Assurés actifs

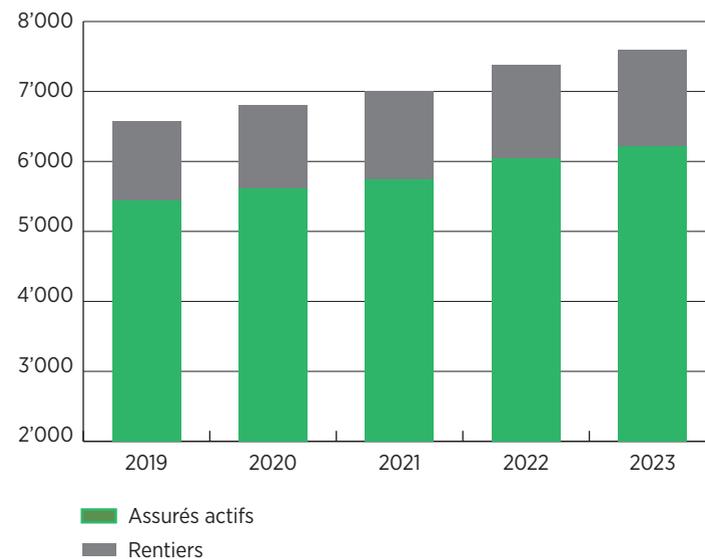
Le nombre des assurés actifs est passé de 6'048 au 31 décembre 2022 à **6'217** au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 2.8%.

	31.12.2023		31.12.2022	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	1'796	42.00 ans	1'732	42.1 ans
Femmes	4'421	40.05 ans	4'316	40.0 ans
Total	6'217	40.60 ans	6'048	40.6 ans

Bénéficiaires de rentes

	31.12.2023	31.12.2022
Retraités (dont pont AVS)	1'144 (62)	1'103 (68)
Conjoints survivants	93	88
Invalides	95	83
Enfants	46	48
Total	1'378	1'322

Evolution des effectifs



Le ratio actifs/rentiers demeure favorable à un niveau de 4.5 au 31 décembre 2023.

Engagements

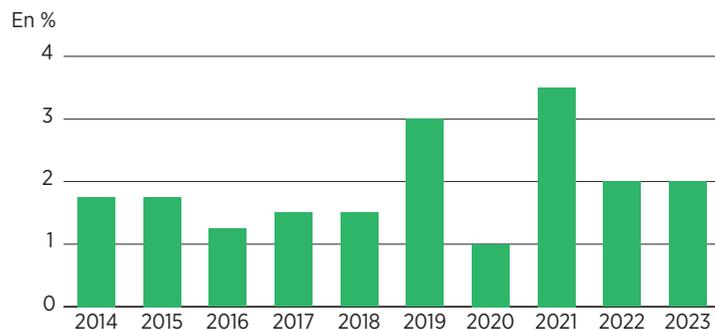
Capitaux de prévoyance

a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élèvent respectivement à **CHF 606'540'472** au 31 décembre 2023 (CHF 587'868'475 au 31 décembre 2022), soit en augmentation de 3.17%.

En 2023, les comptes individuels des assurés ont été rémunérés au taux de **2.0%**, soit le double du taux d'intérêt légal. Il a été appliqué aussi bien sur la partie obligatoire que la partie surobligatoire.

Intérêts crédités sur les capitaux de prévoyance



b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés au 31 décembre 2023 avec les bases techniques LPP 2020 2.25%, se composent de:

		31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Vieillesse	Retraités	365'628'567	363'885'811
	Rente pont	1'351'850	1'439'528
	Enfants de retraités	112'483	150'139
Survivants	Conjoints survivants	20'413'589	19'925'947
	Orphelins	470'556	517'791
Invalides	Invalides	19'171'778	15'692'933
	Enfants d'invalides	873'375	728'909
Total		408'022'198	402'341'058

Provisions techniques

a) Provision de longévité

La provision pour longévité est destinée à couvrir les effets financiers résultant de l'augmentation de l'espérance de vie des assurés. Elle a été augmentée à CHF 6'078'000 au 31 décembre 2023 (CHF 3'995'000 au 31 décembre 2022).

b) Provision de fluctuation des risques de décès et d'invalidité

La provision de fluctuation des risques de décès et d'invalidité est constituée pour absorber les fluctuations du coût total annuel des sinistres de décès et d'invalidité et égaliser le coût à long terme. Au 31 décembre 2023, elle s'élève à CHF 2'517'000 (CHF 2'479'000 au 31 décembre 2022).

c) Provision pour paiement futur des rentes

La provision pour le paiement futur des rentes sert à financer le passage de chaque assuré actif à l'état de retraité compte tenu de l'application d'un taux de conversion réglementaire supérieur au taux de conversion actuariel déterminé selon les bases techniques du fonds. Au 31 décembre 2023, elle s'élève à CHF 58'959'000 (CHF 53'259'000 au 31 décembre 2022).

d) Provision pour ajustement du taux technique

La provision pour ajustement du taux technique permet de couvrir le coût de l'abaissement du taux d'intérêt technique. L'objectif de 2.25% au 31 décembre 2023 étant réalisé, elle a été maintenue à CHF 0 (CHF 0 au 31 décembre 2022).

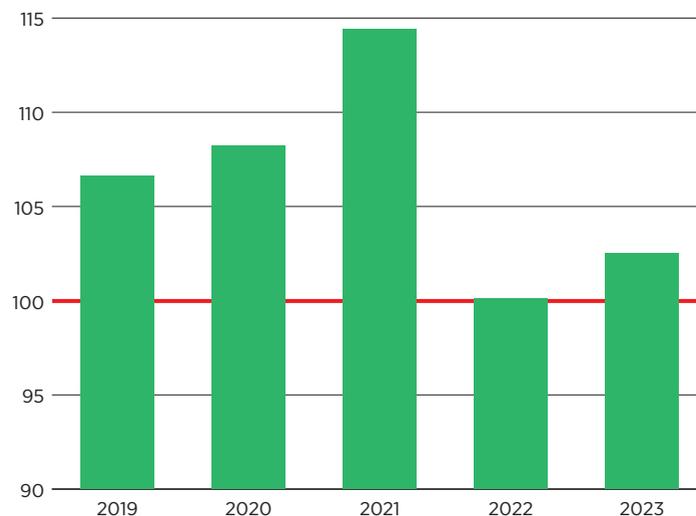
Evolution des risques actuariels

Les cotisations pour la couverture des risques de décès et d'invalidité sont destinées à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre les cotisations et le coût des sinistres indique le résultat technique. En 2023, les coûts relatifs à la sinistralité de la fondation ont été supérieurs aux hypothèses statistiques réalisées et aux cotisations.

Situation financière du fonds - Degré de couverture

Le degré de couverture est passé de 100.1% au 31 décembre 2022 à **102.5%** au 31 décembre 2023 et la réserve de fluctuation de valeurs s'élève donc à 2.5% des engagements au 31 décembre 2023. Cette dernière a pour but de compenser les fluctuations de valeurs de la fortune et de garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance. Son objectif s'élève à 17.3% de la somme des engagements de prévoyance.

Evolution du degré de couverture



Bilan résumé

ACTIF	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Placements	1'152'628'570	1'095'974'249
Liquidités	15'750'562	16'945'899
Obligations en francs suisses	165'790'198	152'331'267
Obligations en monnaies étrangères	180'309'008	171'015'158
Actions suisses	177'250'206	164'688'521
Actions Monde	189'549'027	166'090'021
Actions des marchés émergents	30'921'417	32'017'159
Placements immobiliers	328'387'680	331'662'755
Infrastructures	64'646'541	61'192'987
Autres placements alternatifs	29'931	30'483
Compte de régularisation actif	5'732'230	4'823'428
Total de l'actif	1'158'360'800	1'100'797'677
PASSIF		
Engagements	47'379'972	44'167'733
Compte de régularisation passif	1'235'936	1'069'478
Provisions non techniques	1'050'000	5'050'000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1'082'116'670	1'049'942'533
Capital de prévoyance des assurés actifs	606'540'472	587'868'475
Capital de prévoyance des rentiers	408'022'198	402'341'058
Provisions techniques	67'554'000	59'733'000
Réserve de fluctuation de valeurs	26'578'222	567'933
Total du passif	1'158'360'800	1'100'797'677

Compte d'exploitation résumé

	2023 CHF	2022 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	67'857'532	64'700'540
Prestations d'entrée	44'881'928	44'499'415
Rentes réglementaires	-31'300'930	-30'730'439
Prestations en capital	-9'659'024	-7'001'341
Prestations de sortie	-67'579'973	-59'777'035
Mouvements de capitaux de prévoyance et provisions techniques	-32'174'137	-13'858'963
Charges d'assurance	-234'929	-251'187
Résultat net de l'activité de prévoyance	-28'209'533	-2'419'009
Résultat net des placements	51'615'867	-144'908'299
Mouvements des provisions non techniques	4'000'000	451'338
Autres produits et frais	-200'172	-31'128
Frais d'administration	-1'195'873	-1'415'135
Excédent avant mouvement de la réserve de fluctuation de valeurs	26'010'289	-148'322'233
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	-26'010'289	148'322'233
Excédent	0.00	0.00

Organisation

Forme juridique et but

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social est constitué sous forme de fondation. Il participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduite par la LPP. Il est inscrit au registre de la prévoyance professionnelle et cotise au fonds de garantie, sous le no 300167.

Organes

Assemblée des délégués des institutions

Les institutions désignent un délégué pour les représenter à l'Assemblée des délégués des institutions. Les grandes institutions, employant plus de 100 assurés, en désignent 2. L'assemblée désigne ses représentants au Conseil de fondation.

Assemblée des délégués des assurés

Les assurés désignent démocratiquement un délégué de leur institution parmi leurs collègues assurés pour les représenter à l'Assemblée des délégués des assurés. Les grandes institutions, employant plus de 100 assurés, bénéficient de 2 sièges. L'assemblée désigne ses représentants au Conseil de fondation.

Les prochaines assemblées des délégués se tiendront mardi 1^{er} octobre 2024 à 17h au Centre Patronal, Paudex.

Conseil de fondation (état au 31 décembre 2023)

L'organe suprême du fonds est le Conseil de fondation, dont la composition est la suivante :

Représentants des institutions

M. Jean-Frédéric BRAILLARD, président, CI
M. Patrick CHERPILLOD, vice-président, CI
M. Pierre Alexandre PAHUD, CE
M. Jean-Claude PITTET, CP
M^{me} Catherine STAUB, CE
M. Joseph VANDERWECKENE, CP

Représentants des assurés

M. Gilbert CAVIN, CP
M. Olivier CHANGEA, CI
M. Robert FAVRE, CP
M. Yves FROIDEVAUX, CE
M. Christian JORDAN, vice-président, CE
M^{me} Joëlle PFISTER, CI

CP = membre de la commission des placements mobiliers
CI = membre de la commission des placements immobiliers
CE = membre de la commission des études

Administration, experts, organe de révision et autorité de surveillance

Gérance administrative	Centre Patronal, Paudex
Expert LPP	prevanto SA, Lausanne
Contrôleur financier	PPCmetrics SA, Nyon
Expert immobilier	Acanthe Vaud SA, Prilly
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA, Martigny
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne
Déléguée à la protection des données	Madame Camille Junod

Nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD)

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD) est entrée en vigueur, renforçant les dispositions légales en la matière.

Bien qu'une politique interne stricte soit déjà implémentée dans ce secteur, le fonds a souhaité garantir à ses affiliés la pleine application de cette nouvelle loi.

En collaboration avec le gérant du fonds, les directives ont été révisées pour intégrer et formaliser les nouvelles exigences de la nLPD, sans générer de coûts supplémentaires.

À cet effet, le Conseil de fondation du fonds a désigné Madame Camille Junod comme déléguée à la protection des données.

Madame Camille Junod est titulaire d'un Bachelor et d'un Master en droit de l'Université de Lausanne, complétés par l'obtention du brevet d'avocat. Elle a exercé en qualité d'avocate conseil au sein d'une protection juridique avant de rejoindre le service juridique du Centre Patronal.

En 2023, elle a obtenu un CAS en protection des données, lui permettant de prodiguer des conseils de pointe relatifs aux obligations et devoirs dans ce domaine.

Son expérience et son expertise garantissent au fonds et à ses affiliés une supervision optimale du traitement et de la gestion des données, conforme aux nouvelles normes en vigueur et respectueux de la sphère privée.

Le fonds et le Conseil de fondation se réjouissent de pouvoir offrir une garantie solide à leurs affiliés d'un traitement efficace et confidentiel, en bonne application des nouvelles exigences de la nLPD.

Frais

Frais de gestion de fortune

Les frais de gestion de la fortune se sont élevés à CHF 4,275 Mios, soit 0.37% des placements transparents en matière de frais en 2023 (CHF 4,531 Mios ou 0.41% des placements en 2022). Ils sont inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établissait à 0.48% en 2023.

Le taux de transparence en matière de frais s'élève à 100.00%.

Frais d'administration

Les frais d'administration 2023 se sont élevés à CHF 157 par destinataire (assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus), en baisse par rapport à 2022 (CHF 196). Ils sont inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établissait à CHF 327 en 2023.

Les frais d'administration sont financés par la cotisation réglementaire pour la couverture des frais de gestion de 0.5 % des salaires assurés.

previva | fonds de prévoyance
des professionnels du travail social

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case postale 1215
1001 Lausanne

Tél. 058 796 32 45

www.previva.ch
info@previva.ch